

Réunion d'installation du comité de quartier n°3
Mardi 03 octobre 2017.

Compte-rendu

Présents :

- M. Vincent Duval
- Mme Anne Mollé
- M. Jean-Yves Pacquet
- Mme Linda Garicoitz
- Mme René Larigauderie
- M. Paul Martin
- Mme Nicole Gouadon
- M. Jean-Michel Ranquet
- Mme Martine Largeais-Baudiffier
- Mme Christiane Panquet
- Mme Pétra Kempf
- Mme Virginie Caumont
- Mme Françoise Arnold
- M. Xavier Faucher
- M. Claude Tinelli
- M. Philippe Moscovici
- M. Yves Ginest

Excusés :

- M. Alain Dassé
- Mme Catherine Brigand

Absent :

- M. Stéphane Zabjesky

M. le Maire accueille les membres du comité de quartier et les remercie pour leur engagement citoyen. Il se félicite de l'aspiration croissante des habitants à participer à la vie de la cité et à la prise de décision. Il précise que les comités de quartiers sont un espace privilégié d'échange et de dialogue au sein duquel l'esprit constructif doit prévaloir, dans le respect des opinions de chacun et au service de l'intérêt général et du bien commun.

Pour M. le Maire, les observations, critiques et propositions qui seront faites par les comités de quartiers sont importantes pour les élus. Faire vivre les comités de quartiers relève de l'engagement partagé de l'ensemble de ses membres.

Il rappelle ensuite les règles de fonctionnement. Concernant l'organisation, la mairie prendra en charge la rédaction des comptes-rendus des assemblées générales, qui seront ensuite validés par les co-présidents avant d'être transmis aux membres et publiés sur le site internet de la ville, ainsi que les questions logistiques.

Après avoir présenté les co-présidents « élus » : Alexandra Lux, titulaire, et Christian Pétrau, suppléant, M. le Maire invite les membres du comité de quartier à se présenter.

Aux interrogations exprimées, M. le Maire apporte les précisions suivantes :

- Les questions posées seront traitées et obtiendront une réponse appropriée, immédiate ou différée selon la nature du sujet.
- Le comité de quartier peut travailler tant sur des sujets de proximité que sur des projets structurants dépassant le quartier.

Il invite le comité de quartier à se réunir rapidement pour entamer ses travaux.

Élections des co-présidents « habitants ».

M. le Maire propose la création d'un poste de co-président suppléant et sollicite ensuite les candidatures.

Est candidat pour le poste de co-président titulaire :

- M. Xavier Faucher

M. Xavier Faucher est élu co-président titulaire

Est candidate au poste de co-présidente suppléante :

- Mme Anne Mollé

Mme Anne Mollé est élue co-présidente suppléante.

M. le Maire félicite les deux co-présidents « habitants » et propose que chaque membre s'exprime sur les thèmes sur lesquels il souhaiterait que le comité de quartier étudie.

Les thèmes suivants sont proposés :

- Éclairage public : extinction nocturne, éclairage des passages piétons.
- Stationnement au sein du quartier.
- Stationnement ventouse.
- Voirie et utilisation des trottoirs.
- Sécurité.
- Sécurité des pistes cyclables et des piétons.
- Règles de priorité entre voitures et vélos
- Gestion du trait de côte.
- Protection des dunes.
- Déchets.
- Eau potable.
- Informations touristiques.
- Gestion des eaux pluviales et réseaux.
- Sécurité routière rue Clémenceau, création de trottoirs, circulation des vélos.
- Problème des dépôts sauvages de déchets.
- Propreté des points tri et des containers à ordures ménagères.
- Implantation de nouveaux points de tri.
- Demande de création d'un passage piéton rues des Alouettes/avenue Clémenceau.
- Demande de mise en sens unique de certaines rues.

- Création d'une fête des voisins/fête de quartier.
- Marquages au sol afin de créer des circuits pédestres.
- Nettoyage du Boudigau.
- Mise en place d'actions pour créer du lien social.
- Aire de camping-cars.

M. le Maire explique ensuite que la municipalité sollicitera l'avis des comités de quartiers sur certains dossiers qu'elle pourra inscrire à l'ordre du jour des réunions.

M. Xavier Faucher propose que le comité de quartier se réunisse le mercredi 11 octobre à 18H30.

L'ordre du jour étant épuisé, les travaux s'achèvent par le verre de l'amitié offert par la Mairie.

Alexandra Lux



Xavier Faucher

Christian Pétrau



Anne Mollé



